



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 10 avril 2025**

**Présents :** Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

**Pouvoirs :** Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

**Absents excusés :** Pierre-Marie DELANOY.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mars 2025.	Approuvé à l'unanimité
Vote des taux des trois taxes.	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention amendes de police.	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention du centre hospitalier de Montluçon pour l'acquisition d'un TEP SCAN, annule et remplace la délibération 2025-01-03 du 04 février 2025.	13 pour, 1 abstention
Révision simplifiée du PLU.	Approuvé à l'unanimité
Enquête publique du projet de parc éolien « Le Bois de l'Epôt » sur les communes d'Epineuil le Fleuriel et de Saint Vitte (Cher).	14 contre
Budget Primitif Chaufferie.	Approuvé à l'unanimité
Budget Primitif Cheval Blanc.	Approuvé à l'unanimité
Budget Primitif Boulangerie.	Approuvé à l'unanimité
Budget Primitif Commune	Approuvé à l'unanimité
Mise en consultation de la proposition de document-cadre relatif à l'implantation d'installations photovoltaïques sur des surfaces agricoles et forestières (L111-29 du code de l'urbanisme)	14 contre





**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**  
**Le 11 mars 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le onze mars, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 05 mars 2025 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Pouvoirs** : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Alexandre SOUDRY à Jérôme JOMIER.

**Quorum** : 8

**Secrétaire de séance** : Françoise TULARS.

Monsieur le Maire étant absent pour raisons personnelles, Monsieur Jérôme JOMIER préside le conseil municipal du 11 mars 2025.

• **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 04 février 2025** :

Le Procès-Verbal du 04 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

• **Budget Boulangerie : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats** :

Les résultats 2024 sont approuvés à l'unanimité. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 55 806.93€ et un déficit de fonctionnement de 5 592.81€. Ce déficit et cet excédent feront l'objet d'un report au budget primitif 2025 : la somme de 55 806.93€ sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement, la somme de 5 592.81 sera affectée au compte 002 en dépenses de fonctionnement.

• **Budget Cheval Blanc : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats** :

Les résultats 2024 sont approuvés à l'unanimité. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 23 023.58€ et un excédent de fonctionnement de 34 616.30€. Ces excédents feront l'objet d'un

report au budget primitif 2025 : la somme de 23 023.58€ sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement, la somme de 34 616.30 sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

- **Budget Chaufferie : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats :**

Les résultats 2024 sont approuvés à l'unanimité. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 45 897.60€ et un excédent de fonctionnement de 51 538.74€. Ces excédents feront l'objet d'un report au budget primitif 2025 : la somme de 45 897.60€ sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement, la somme de 51 538.74€ sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Départ de Monsieur MERCIER Anthony.

- **Budget commune : vote du compte de gestion / compte administratif / affectation des résultats :**

Les résultats 2024 sont approuvés à l'unanimité. Ils font apparaître un excédent d'investissement de 96 534.41€ et un excédent de fonctionnement de 251 212.06€. Ces excédents feront l'objet d'un report au budget primitif 2025 : la somme de 96 534.41€ sera affectée au compte 001 en recettes d'investissement, la somme de 251 212.06€ sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement.

- **Subvention d'investissement SICTOM Région Montluçonnaise concernant la colonne à verre enterrée :**

Monsieur JOMIER rappelle la mise en place de la colonne enterrée pour la collecte des verres sur le lotissement des Deux Rivières. La prise en charge de cette dépense a été votée en Conseil syndical du SICTOM de la manière suivante :

- 65% de la dépense est à la charge du SICTOM
- 35% de la dépense hors taxes est à la charge de la commune de Meaulne-Vitray.

La dépense imputable à la commune de Meaulne-Vitray s'élève à 2 696.63€, sous forme de subvention d'équipement. Le conseil approuve à l'unanimité la subvention d'équipement.

- **Demande de subvention BERRY FM :**

Monsieur JOMIER précise que la commune a été saisie par la radio associative BERRY FM située à Saint Amand Montrond dans le Cher d'une demande de subvention pour l'année 2025 permettant notamment le renouvellement de leur matériel technique. La subvention demandée s'élèverait à 912€ (1€ par habitant) et donnerait droit à une diffusion gratuite à raison de 5 passages par jour pendant 7 jours par événement pour les associations communales de Meaulne-Vitray qui souhaitent communiquer, seuls les frais de 50€ restent à la charge des associations pour la production du message. Concernant la commune, les informations municipales telles que les recensements ou les travaux seraient diffusées gratuitement par speak animateur. Si la commune souhaite produire un message, les frais de 50€ pour la réalisation du message s'appliquent. Le Conseil municipal, après discussion, considère que la radio associative BERRY FM n'est pas un objectif de communication pour les associations de la commune ainsi que pour la commune, les informations et événements étant déjà diffusés via différents supports : le site de la commune, le Facebook de la commune, le panneau lumineux à l'entrée de la commune, le journal la Montagne ainsi que les affichages en

commerce et à différents lieux sur le territoire communal. Le Conseil décide de répondre défavorablement à cette demande de subvention (1 abstention).

• **Demande de subvention Association des Parents d'Elèves de Meaulne-Vitray :**

Monsieur JOMIER fait lecture du courrier de l'association des Parents d'Elèves de Meaulne-Vitray concernant leur demande de subvention exceptionnelle afin d'organiser le voyage scolaire de fin d'année pour les élèves de l'école de Meaulne-Vitray. La sortie, sur le thème du tour du monde, s'effectuera au parc animalier Le Pal afin de faire découvrir les animaux du monde avec leurs soigneurs. Le Conseil approuve cette subvention, Monsieur JOMIER propose de voter le montant, 10 élus sont pour subventionner le projet à hauteur de 1 500€, 3 élus souhaitent le subventionner à hauteur de 2 000€. A 10 voix contre 3, la subvention accordée à l'Association des Parents d'Elèves de Meaulne-Vitray s'élève à 1 500€.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur JOMIER présente les deux devis reçus par le SEA concernant le remplacement du poteau incendie place des Tilleuls, les deux propositions présentent des modèles différents mais avec les mêmes fonctionnalités et efficacité, il est donc décidé de valider le devis du modèle AVK Pégase à 2 640€ TTC et non celui du modèle Bayard émeraude à 3 240€ TTC.
- Monsieur JOMIER présente la demande de subvention pour la 35<sup>ème</sup> Boucle du Pays de Tronçais de l'Association Aumance Tronçais Cyclisme d'un montant de 100€. Le Conseil approuve le versement de cette subvention.
- Monsieur JOMIER présente le rapport de l'inspection annoncée de la Communauté de Brigades de Cérilly à laquelle il a assisté avec Madame CHAUSSENOT Paula. Il y a un constat des infractions en hausse.
- Monsieur JOMIER, à la demande de Monsieur le Maire, évoque le projet des logements seniors, projet étudié en 2023 et écarté en raison de financement annulé. En effet, dans le cadre du RCVCB le Département devait apporter une subvention de 160 000€ pour un montant global de 1 million d'euros du projet pour les 8 logements prévus. Evoléa, le bailleur social créateur du projet, ne donnera pas suite sans l'apport de ce montant de 160 000€. Il est proposé aux élus de décider que la commune subventionne ce montant afin de permettre la réalisation du projet. Le Conseil approuve de prévoir au budget 2025 ce montant permettant la réalisation des logements seniors sur l'aire du Cheval Blanc mais souhaiterait discuter avec le bailleur de certaines clauses, telles que prioriser les habitants de la commune.
- Madame TULARS présente l'évènement J'aime la Nature Propre proposé par la Fédération des Chasseurs de l'Allier, évènement dont la participation avait été proposée et validée par le Conseil lors du dernier conseil. L'évènement, ouvert à l'ensemble des administrés, se déroulera dimanche 15 mars 2025 à la station d'épuration et ses alentours pour un nettoyage de notre territoire.
- Madame CHAUSSENOT précise que Michel CÉGARRA animera une conférence le 06 avril à la salle polyvalente de Vitray à 17h00 sur le thème de l'art baroque. L'entrée est libre.

- Monsieur GUILLAUME précise que des arbres sont tombés sur le chemin de randonnée vers les Aulmes, les élus demandent que les agents techniques s'en occupent dès que possible.
- Madame CHAUSSENOT informe de sa participation à la première réunion de groupe de travail dédié à l'organisation du déplacement de l'observatoire du brame du cerf prévue le vendredi 28 mars dans les locaux de la Communauté de communes du Pays de Tronçais organisée par l'ONF.
- Madame KREMER précise qu'après discussion avec Monsieur le Maire, une visite du musée de la Résistance à Bourges est envisagée pour les membres de l'Association des Anciens Combattants.
- Madame TOURRET précise que 10 aînés partiront en vacances fin avril début mai dans le cadre du programme « Séniors en vacances », en partenariat avec l'ANCV. Le CCAS de la commune participera aux frais d'essence ainsi qu'aux frais pour les deux accompagnateurs.

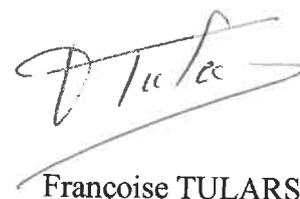
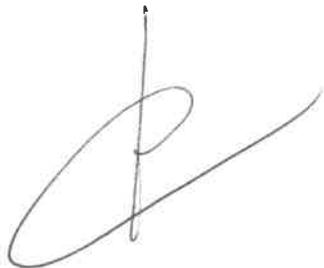
***Prochaine commission finance le jeudi 03 avril 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

***Prochain Conseil municipal le jeudi 10 avril 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

L'adjoint au Maire,

La secrétaire,

Jérôme JOMIER



Françoise TULARS